



Ouagadougou, le

02 JUIN 2021

N°2021- /MESRSI/SG/DRH

Nr 1/028

COMMUNIQUE

Le Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des candidats admis aux concours directs sur mesures nouvelles spéciales pour le recrutement des assistants, des assistants hospitalo-universitaires et des attachés de recherche de la session de 2020 que le tirage au sort en vue de leur affectation dans les différentes Institutions publiques d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) aura lieu le **16 juin 2021** à partir de **9 heures** à la **Direction des Ressources Humaines**.

Les candidats concernés par ce tirage sont priés d'être ponctuels.

Après le tirage au sort, aucune réclamation ne sera recevable. Les candidats retardataires seront directement affectés dans les IESR non encore choisies.

Par ailleurs, la liste d'affectation définitive par structure de tous les candidats admis sera publiée le même jour afin de leur permettre d'accomplir les formalités sur leur fiche d'engagement et de se présenter dans leur IESR d'affectation pour y prendre service.

Toutefois, il tient à rappeler aux candidats admis qu'ils disposent d'un délai de quatorze (14) jours ouvrables, à compter de la date de publication des résultats pour se présenter physiquement à la Direction des ressources humaines du MESRSI en vue d'y prendre service. Passé ce délai, il sera fait appel aux candidats de la liste d'attente.



Pr Mahamadou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques